

HERTRICH Véronique et DELAUNAY Valérie, 1998. – Adaptations matrimoniales face à deux situations de crise, aiguë ou chronique, en milieu rural sahélien, in : Francis GENDREAU (sous la direction de), *Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, p. 249-265 – Paris, AUPELF-UREF/Éditions ESTEM, 415 p. (Collection Actualité Scientifique).

15. ADAPTATIONS MATRIMONIALES FACE À DEUX SITUATIONS DE CRISE, AIGUË OU CHRONIQUE, EN MILIEU RURAL SAHÉLIEN¹

Véronique Hertrich², Valérie Delaunay³

Cet article étudie les changements matrimoniaux associés à deux types de crise : d'une part une crise conjoncturelle aiguë, celle de la sécheresse des années soixante-dix chez les Bwa du Mali, d'autre part une crise structurelle chronique, celle qui affecte le pays Sereer (Sénégal) depuis une vingtaine d'années.

Chez les Bwa, la sécheresse de 1973-74 a profondément perturbé l'entrée en union des générations qui avaient l'âge de se marier ces années-là. Les hommes ont connu des ruptures de fiançailles fréquentes, une prolongation des processus matrimoniaux et un premier mariage plus tardif. Cependant des mécanismes d'adaptation et même de « rattrapage » ont été mis en œuvre : ces hommes sont tous parvenus à se marier en épousant plus souvent une femme non célibataire et ont même compensé leur célibat prolongé en devenant plus rapidement polygames. Les générations féminines ont, quant à elles, subi un report des fiançailles mais, grâce à une accélération des procédures matrimoniales et à la conclusion plus fréquente des unions avec des hommes non célibataires, ce report n'a pas conduit à un recul de leur âge au mariage. Ces réactions face à la sécheresse, pour spectaculaires qu'elles soient, n'ont été que temporaires. Les pratiques matrimoniales habituelles ont repris leur cours après la crise.

La situation est toute autre chez les Sereer confrontés depuis vingt ans à une crise générale qui affecte leur système de production, leur organisation sociale comme l'équilibre écologique de leur région. Les aléas pluviométriques continuent certes à influencer les comportements matrimoniaux de cette population : une saison agricole particulièrement faste se solde par une augmentation des mariages l'année suivante et un déficit pluviométrique important conduit à un report des unions. Cependant ils constituent un déterminant secondaire des variations annuelles de la nuptialité en comparaison des autres facteurs économiques, en particulier les fluctuations du cours de l'arachide, qui est devenu la principale source de revenus. Par delà ces variations, des changements matrimoniaux durables se mettent en place en réponse à la crise du bassin arachidier ; il s'agit en particulier du recul continu de l'âge au mariage des deux sexes.

1. Ce projet a bénéficié de l'appui financier de l'AUPELF-UREF dans le cadre de l'Action de recherche concertée « Transitions démographiques ».

2. INED - CEPED, Paris, France.

3. ORSTOM, Dakar, Sénégal.

Le terme de crise n'évoque plus guère aujourd'hui l'idée d'une perturbation conjoncturelle, circonscrite dans le temps et dans l'espace, et attribuable à un facteur déterminé. Liée aux contraintes du marché international, accentuée par les politiques d'ajustement structurel, la crise que traverse l'Afrique depuis le milieu des années quatre-vingt, se définit au contraire comme « une crise polymorphe et permanente dont on ne voit pas l'issue » [4].

Pourtant, c'est à un déterminant exemplaire des crises de subsistance de type ancien que nous avons choisi de nous intéresser : l'aléa pluviométrique. A cela, deux raisons. D'une part, le déficit pluviométrique reste un facteur de crise économique essentiel dans de nombreuses sociétés paysannes, encore peu intégrées à l'économie de marché. Bénéficiant d'une seule saison des pluies et tirant l'essentiel de leur subsistance de l'économie domestique, les agriculteurs sahéliens connaissent bien le problème : des quelques mois d'hivernage dépend la nourriture de toute une année. Les multiples rites qui entourent la période des pluies témoignent des peurs et des enjeux qui lui sont associés. D'autre part, par delà les accidents conjoncturels, la diminution tendancielle du niveau des précipitations depuis les années cinquante participe, en toile de fond, à la détérioration de la situation économique des pays sahéliens.

Aujourd'hui, les épisodes de sécheresses ne génèrent plus (à la différence de leurs conséquences sur les populations paysannes du passé) de surmortalité : l'aide humanitaire permet, aux côtés des solutions locales (en particulier la migration), de contrer les effets les plus dramatiques de la crise alimentaire [1, 2, 4]. Les comportements démographiques subissent cependant les contraintes de ces pénuries et expriment les solutions que les populations ont adoptées pour y faire face. Outre la migration, le mariage est une pratique des plus sensibles à la conjoncture mais aussi l'une des plus problématiques quand il s'agit de gérer, après la crise, la mise en union de tous ceux dont l'itinéraire matrimonial a été perturbé. L'enjeu est d'autant plus important que le régime matrimonial est, sous ses multiples aspects (mariage précoce des filles, mariage systématique pour les deux sexes, écart d'âge entre conjoint, contrôle des familles, etc.), un fondement essentiel de la structure de ces sociétés, en particulier des rapports entre sexes et générations.

Nous nous proposons, dans cette communication, d'étudier les changements matrimoniaux associés aux aléas pluviométriques dans deux populations paysannes du Sahel, les Bwa du Mali et les Sereer du Sénégal. Avec les Bwa, nous aborderons les réponses adoptées face à une crise de type ancien, la sécheresse des années soixante-dix. Avec les Sereer, nous serons confrontées à un phénomène de crise plus complexe, celui que traverse depuis une vingtaine d'années ce bassin arachidier. Des données annuelles détaillées permettront de juger si l'entrée en union reste dépendante, dans ces conditions, de la qualité de l'hivernage. Auparavant, une brève présentation des populations et des données permettra de situer le contexte et d'apprécier les possibilités d'analyses.

Deux types de crise seront abordés ici : une crise temporaire, caractérisée par un déficit pluviométrique exceptionnel sur une période courte, et une crise chronique, liée à une détérioration climatique plus lente mais aussi à d'autres contraintes économiques (pression foncière, baisse des cours mondiaux...). Nous les examinerons à partir de deux études de cas : la sécheresse des années soixante-dix chez les Bwa du Mali et la crise structurelle des Sereer du Sénégal.

Populations et données

Les recherches engagées chez les Sereer [5] et chez les Bwa [9] relèvent de méthodologies différentes, mais permettent d'apporter des éclairages complémentaires sur l'articulation entre les comportements matrimoniaux et les principaux facteurs de crise perturbations pluviométriques.

La première, chez les Sereer, porte sur un observatoire de population réunissant 30 villages (29 000 individus) situés à 150 km de Dakar, dans l'arrondissement de

Niakhar au Sénégal¹. La totalité de ces villages fait l'objet d'un suivi régulier depuis 1983². Naissances, décès, mariages et migrations y sont enregistrés lors d'un passage hebdomadaire d'enquêteur (semestriel avant 1987). On dispose ainsi de données d'une qualité exceptionnelle en milieu rural africain, en termes de précision de datation et d'exhaustivité. Ces qualités les rendent particulièrement pertinentes pour apprécier la corrélation entre les variations annuelles (en particulier celles de la qualité de l'hivernage) et la conclusion des unions.

La seconde recherche porte sur des villages bwa du Cercle de Tominian, au sud-est du Mali, à 450 km environ de Bamako. Elle s'appuie sur deux enquêtes réalisées en 1987-89. D'une part une enquête renouvelée appariant les données nominatives de trois recensements et portant sur 8 villages (3 100 individus). D'autre part, une enquête biographique rétrospective réalisée dans 2 villages (1 200 habitants environ) et comportant, dans la version réservée à l'un d'entre eux (Kwara, 600 individus environ) un relevé détaillé des processus matrimoniaux, y compris les fiançailles rompues avant mariage. Ces données permettent d'identifier les mécanismes mis en œuvre sur le plan matrimonial pour faire face à la perturbation liée à la sécheresse de 1973-74.

Les Sereer et les Bwa sont agriculteurs. Les Sereer pratiquent également l'élevage et se sont investis dans la culture de l'arachide. Les cultures de rente sont marginales en revanche chez les Bwa qui ont préservé un mode de production centré sur l'autosubsistance. L'insertion différentielle des deux sociétés dans l'économie nationale s'exprime également dans la scolarisation qui progresse chez les Sereer alors qu'elle reste marginale chez les Bwa.

Les migrations ont connu un essor considérable dans les deux populations et constituent aujourd'hui une composante de leur économie. Saisonnieres ou pluriannuelles, elles concernent essentiellement les hommes (et les couples) chez les Bwa mais touchent également les jeunes filles en pays Sereer.

Dans les deux sociétés, le mariage est traditionnellement une affaire gérée par les familles au cours d'une procédure échelonnée dans le temps. Chez les Sereer, il mobilise des moyens économiques considérables, autrefois en bétail, aujourd'hui en numéraire et cadeaux coûteux. Le montant moyen de la compensation matrimoniale a été estimé à 350 000 F CFA [8], soit l'équivalent de deux années et demi de travail d'un homme. Dans cette société bilinéaire à dominante matrilineaire, il appartient au chef du matrilineage et à l'oncle maternel d'assumer ce coût, ou du moins de contribuer à sa prise en charge. Cette compensation se scinde en plusieurs parties (autrefois deux, destinées au père de la fille et à son oncle maternel, auxquels s'ajoutent aujourd'hui deux autres parts, pour la fille et sa mère) dont le versement conditionne l'accès à l'épouse. Ce n'est, en principe, que lorsque la totalité des parts est versée que la jeune fille rejoindra le domicile de son époux et que les festivités célébrant l'union se dérouleront. A ces cérémonies traditionnelles, s'ajoute une célébration religieuse, à l'église pour les chrétiens, à la mosquée pour les musulmans. La cérémonie musulmane, appelée *takk*, intervient le plus souvent avant la cohabitation. Elle autorise les visites du garçon au domicile de la jeune fille et les rapports sexuels. Les enfants issus de ces unions sont considérés comme légitimes. En réalité, le *takk* est considéré comme un mariage à part entière, aussi avons-nous retenu la cérémonie religieuse pour dater le mariage dans cette population.

Chez les Bwa, le mariage d'une jeune fille résulte également d'une décision des lignages, au terme d'un processus de plusieurs années (2 en moyenne). Mais les prestations sont chez eux d'une valeur modeste en comparaison de celles des Sereer. Traditionnellement, elles consistaient essentiellement en travaux agricoles réalisés par le futur époux et ses amis dans les champs de la famille de la fiancée, prestations auxquelles s'ajoutait une remise de grains (arachide surtout) après les récoltes. Aujourd'hui, la plupart des fiançailles font également l'objet d'une remise d'argent

1. C'est une zone d'observation suivie par l'ORSTOM (Institut Français de recherche scientifique pour le développement en coopération).

2. L'observation y a été initiée dans 8 villages en 1962.

mais les sommes engagées restent le plus souvent inférieures à 10 000 F CFA. Au terme du processus, la jeune fille fait l'objet d'un rapt symbolique et est confiée à une famille en attendant la fête au village et son installation au domicile de son mari. Chez les Bwa, la cohabitation signifie le mariage et c'est ce critère qui a été retenu pour dater l'événement dans cette population. Une cérémonie chrétienne peut avoir lieu mais parfois bien plus tard. En revanche, nulle cérémonie musulmane dans cette société qui est restée hermétique à l'Islam et n'a été que partiellement christianisée.

Ces procédures tendent à s'assouplir dans les deux sociétés et laissent une plus grande place aux intéressés dans le choix de leur conjoint. Cependant, l'âge au premier mariage n'a pas connu d'évolution comparable chez les Sereer et chez les Bwa. Il recule chez les premiers pour les deux sexes alors que chez les Bwa, il diminue pour les hommes et stagne pour les femmes.

Perturbation et adaptation des comportements matrimoniaux bwa face à en période de crise aiguë : les Bwa face à la sécheresse des années 1973-74

Les années de sécheresse 1973-74 restent ancrées dans la mémoire des Bwa comme une période particulièrement difficile, marquée par le manque de nourriture et la consommation d'aliments inhabituels comme certaines racines cherchées en brousse ou encore ce « mil rouge » distribué par l'aide extérieure qui a donné son nom à cette crise¹. Les générations qui atteignaient l'âge de se marier ces années-là se trouvaient donc confrontées à des contraintes importantes, d'autant plus qu'un déficit pluviométrique survenu quelques années plus tôt, en 1969-70, avait déjà pesé sur les éventuelles réserves alimentaires des familles. Ces contraintes concernent en premier lieu les hommes dont les familles se doivent d'organiser une fête riche en boissons et en nourriture en l'honneur de la nouvelle épouse.

Répercussion de la sécheresse sur le calendrier d'entrée en union

La perturbation imposée par la sécheresse sur l'entrée en union des hommes est clairement visible sur les données du recensement réalisé trois ans plus tard, en décembre 1976 (fig. 1). Elle se manifeste par une distorsion dans la proportion des célibataires observée au moment du recensement, nettement plus élevée parmi les hommes de 23-26 ans, c'est-à-dire parmi les générations qui avaient l'âge de se marier² au moment de la sécheresse. Les données rétrospectives collectées en 1987-89 dans deux villages confirment la perturbation imposée par la sécheresse sur le premier mariage des hommes (tab. 1). La rupture dans l'évolution tendancielle de la primonuptialité est spectaculaire : les générations concernées (hommes âgés de 35-39 ans à l'enquête) se sont mariées, en moyenne, 2 ans plus tard que les groupes encadrants.

1. On parle en effet de *dumua zeremi*, « année de mil rouge ».

2. La moitié des premiers mariages des hommes surviennent entre 20 et 24 ans, les âges moyen et médian étant de l'ordre de 22 ans.

Figure 1 : Célibataires des tables associées aux données censitaires de 1976, 1987 et 1988 (séries calculées par moyenne mobile de trois années consécutives jusqu'à 26 ans et par groupe quinquennal ensuite, enquête renouvelée, 8 villages)

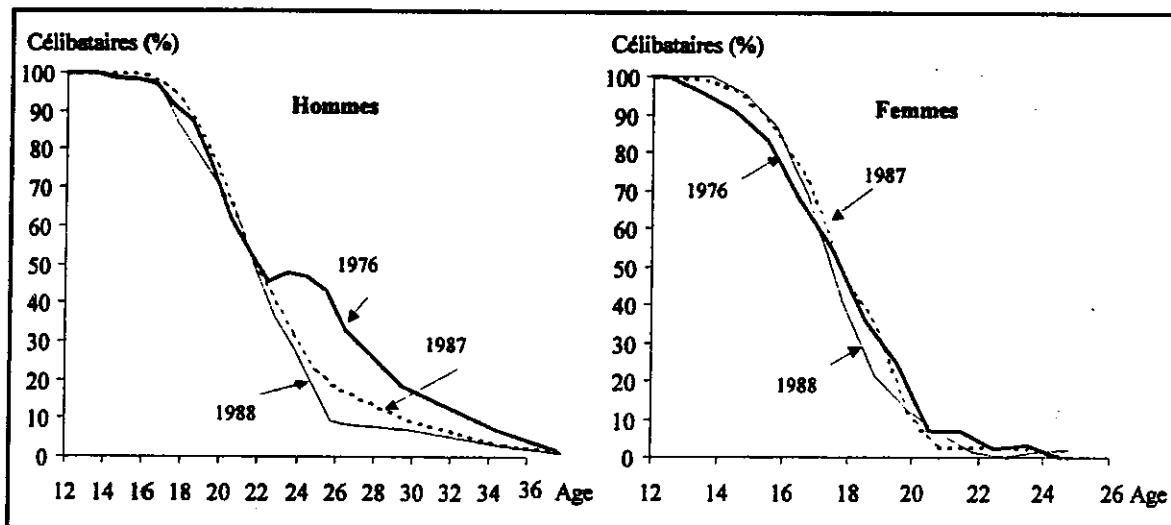


Tableau 1 : Âge au premier mariage des hommes et des femmes (enquête biographique, Sirao et Kwara)

Indicateurs	Sexe	Âge atteint l'année de l'enquête (en années)						
		65 et +	50-64	40-49	35-39	30-34	25-29	20-24
Âge Moyen	Hommes	23,6	22,5	21,5	23,5	21,1	21,4*	20,9*
	Femmes	18,3	18,4	17,1	18,1	17,7	17,8	17,6*
Proportion (%) de célibataires à l'enquête	Hommes	6	0	0	0	0	5	58
	Femmes	0	0	0	3	0	0	9
Effectifs	Hommes	34	39	51	25	31	38	40
	Femmes	37	50	46	32	39	49	45

* : Estimation.

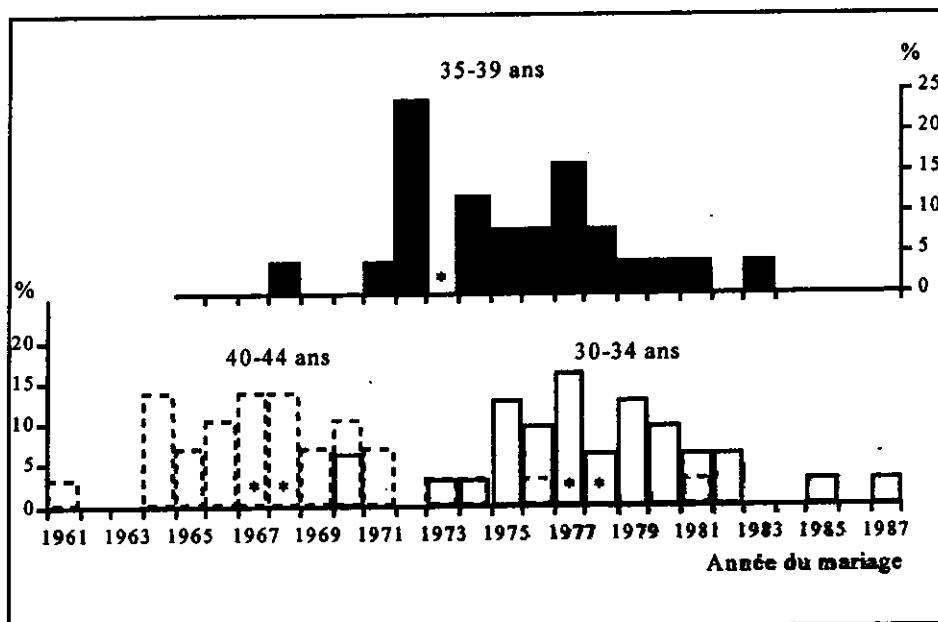
Le phénomène de report des unions est évident quand on compare la répartition des premiers mariages de ces générations selon l'année de l'événement à celles des générations encadrantes (fig. 2) : les hommes de 35-39 ans, quoique plus jeunes de 5 ans, en moyenne, que leurs cadets, se sont pour la plupart mariés au cours des mêmes années que ces derniers. La sécheresse de 1969-70 a apparemment contribué à la perturbation, en affectant cette fois les mariages aux jeunes âges (avant 20 ans).

La crise ne s'est cependant pas traduite par une augmentation du célibat définitif : tous les hommes ont fini par se marier (tab. 1), le dernier à 33 ans.

Du côté des femmes, l'effet de la sécheresse sur l'entrée en union n'est pas perceptible. Les proportions de célibataires observées au moment du recensement ne marquent pas de distorsion (fig. 1). Les données rétrospectives (tab. 1) ne font pas non plus apparaître de célibat définitif ni de retard dans l'entrée en union des générations concernées (c'est-à-dire les femmes âgées de 30-34 ans à l'enquête¹).

1. Ces femmes avaient, en moyenne, 15-19 ans en 1973, soit les âges auxquels la nuptialité féminine est la plus intense : trois mariages sur quatre se situent entre 15 et 20 ans, l'âge moyen et l'âge médian étant de l'ordre de 18 ans.

Figure 2 : Répartition selon l'année des premiers mariages des hommes âgés de 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans à l'enquête (enquête biographique, Sirao et Kwara)



** Années au cours desquelles les individus atteignent, en moyenne, 21 et 22 ans

Perturbation des itinéraires pré-conjugaux et mécanismes d'adaptation

Quels ont été les facteurs du report des unions des hommes : engagement plus rare ou plus tardif des procédures matrimoniales, prolongation des fiançailles, ruptures plus fréquentes, etc. ? Par quels moyens sont-ils parvenus à se marier tous alors qu'ils se trouvaient candidats sur le marché matrimonial en même temps que leurs cadets : en contournant les règles matrimoniales traditionnelles, en se tournant vers des catégories de femmes plus aisément accessibles que les célibataires ?

A l'inverse, comment expliquer que le calendrier d'entrée en union des femmes n'ait pas été affecté par le report des unions masculines ?

L'enquête biographique réalisée dans le village de Kwara a enregistré les processus matrimoniaux engagés par les enquêtés, ceux qui ont abouti au mariage et ceux qui ont échoué. On a ainsi les moyens d'observer les itinéraires pré-conjugaux des générations en prise avec la sécheresse. Les effectifs traités étant peu nombreux (13 hommes, 15 femmes), cette analyse n'a pas de valeur statistique mais elle permet d'identifier les mécanismes à l'œuvre.

Perturbations des itinéraires masculins

Le mariage plus tardif des générations touchées par la sécheresse ne tient pas à un manque d'engagements matrimoniaux (tab. 2). Ces hommes ont connu un nombre moyen de procédures matrimoniales comparable à celui des générations encadrantes et ne comptent pas davantage d'individus n'ayant engagé aucun processus.

L'engagement tardif des premières procédures ne semble pas non plus être un facteur essentiel du report de leur union. En revanche, ces générations ont connu des ruptures de procédures bien plus fréquentes et un allongement de la durée des processus. Plus de la moitié des procédures engagées ont ainsi été rompues, contre respectivement 15% et 40% dans les groupes de générations encadrants. Celles qui ont abouti au premier mariage se sont, quant à elles, prolongées aboutissant à une différence de 0,5 an et 1 an par rapport à celles des générations voisines. Ces deux phénomènes ont ainsi provoqué une dilatation du temps écoulé entre l'engagement du premier processus et le premier mariage. Cette période pré-conjugale est de l'ordre de 6 ans en moyenne chez les hommes de 35-39 ans contre 4 et 3 ans dans les générations

encadrantes. Elle atteint 9 ans pour ceux dont le premier processus n'a pas abouti au premier mariage.

Tableau 2 : Perturbations des itinéraires pré-conjugaux masculins associées à la sécheresse de 1973-74 : indicateurs relatifs aux hommes âgés de 35-39 ans comparés à ceux des groupes d'âges encadrants (hommes non célibataires, enquête biographique, Kwara)

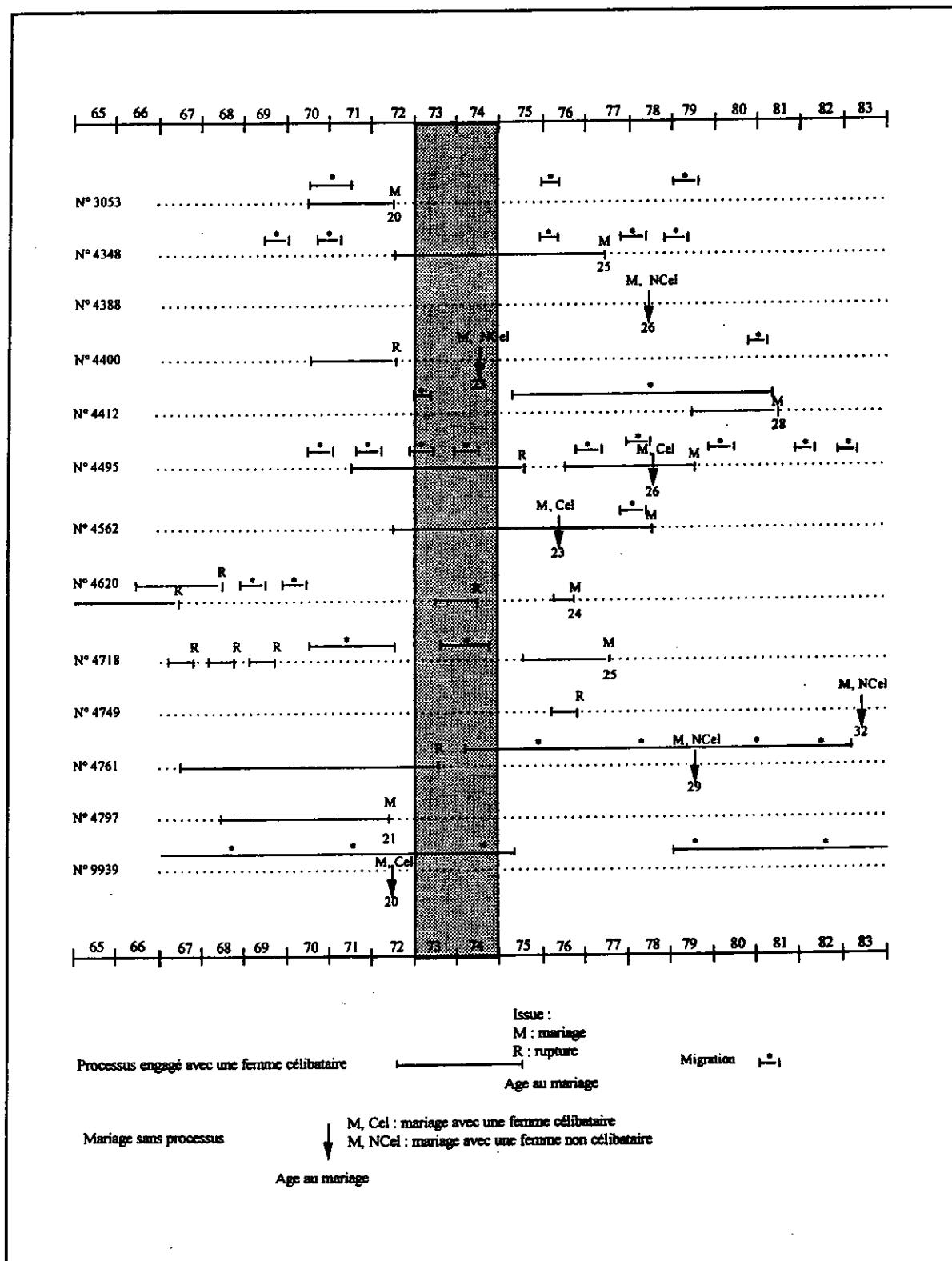
Indicateurs	Groupes d'âges à l'enquête		
	40-54 ans	35-39 ans	25-34 ans
Nombre moyen de processus engagés avant le premier mariage	1,4	1,4	1,0
Proportion (%) de processus rompus avant le premier mariage	39%	56%	15%
Proportion (%) de premiers mariages conclus avec une femme célibataire	69%	54%	82%
Calendrier pré-conjugal :			
a. Âge au premier processus*	18,2 ans	18,9 ans	18,5 ans
b. Âge au processus précédent le premier mariage*	21,0 ans	23,6 ans	19,3 ans
c. Âge au premier mariage	22,4 ans	24,8 ans	21,1 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	4,2 ans	5,9 ans	2,6 ans
Effectifs	32	13	33
Catégorie 1 : Hommes n'ayant engagé aucun processus avant le premier mariage (N)	6% (2)	15% (2)	15% (5)
Âge au premier mariage	26,5 ans	23,0 ans	23,8 ans
Catégorie 2 : Hommes dont le premier processus a abouti au premier mariage (N)	40% (13)	31% (4)	60% (20)
a. Âge au début du processus	19,2 ans	20,3 ans	17,0 ans
c. Âge au premier mariage	21,4 ans	23,5 ans	19,7 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	2,2 ans	3,2 ans	2,7 ans
Catégorie 3 : Hommes dont le premier processus n'a pas abouti au premier mariage (N)	54% (17)	54% (7)	25% (8)
a. Âge au premier processus	16,3 ans	17,0 ans	19,3 ans
b. Âge au processus précédent le premier mariage*.	21,8 ans	25,7 ans	22,4 ans
c. Âge au premier mariage	22,7 ans	26,0 ans	22,7 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	6,4 ans	9,0 ans	3,4 ans

* : Ou, en l'absence de processus, au premier mariage.

La représentation des itinéraires sur un calendrier (fig. 3) permet de visualiser leur articulation en fonction des années de crise et d'identifier ainsi les mécanismes associés à la perturbation. Trois types de réponses semblent avoir été adoptés face et suite à la sécheresse par les individus qui n'étaient pas encore mariés à ce moment.

1. Les deux années de sécheresse (1973-74) s'accompagnent d'une suspension des décisions matrimoniales. On compte un seul engagement de processus (rapidement rompu) et aucune union résultant d'un processus pendant ces années. Le phénomène se traduit par une prolongation des processus en cours au début de la sécheresse (on compte une rupture) et un temps d'attente pour les hommes qui n'ont pas de procédure en cours.
2. Une tentative de récupération s'exprime au cours des années qui suivent la sécheresse par la mise en place de nouvelles procédures. Mais les hommes se sont alors trouvés en concurrence avec ceux des générations plus jeunes, d'où un temps d'attente supplémentaire pour certains et l'absence de procédures mises en place pour d'autres.

Figure 3 : Itinéraires pré-conjugaux des hommes ayant atteint l'âge au premier mariage au moment de la sécheresse de 1973-74 (hommes âgés de 35-39 ans, enquête biographique, Kwara)



3. Le mariage avec une femme divorcée ou veuve apparaît en dernière instance comme une solution alternative compte tenu de la difficulté à accéder à une célibataire et de la prolongation du temps de célibat. Ainsi la moitié des hommes de ces générations ont débuté leur vie conjugale avec une femme non célibataire contre 20% à 30% dans les générations encadrantes.

Les migrations n'ont apparemment pas été déterminantes dans ces ajustements matrimoniaux.

Adaptations des itinéraires féminins

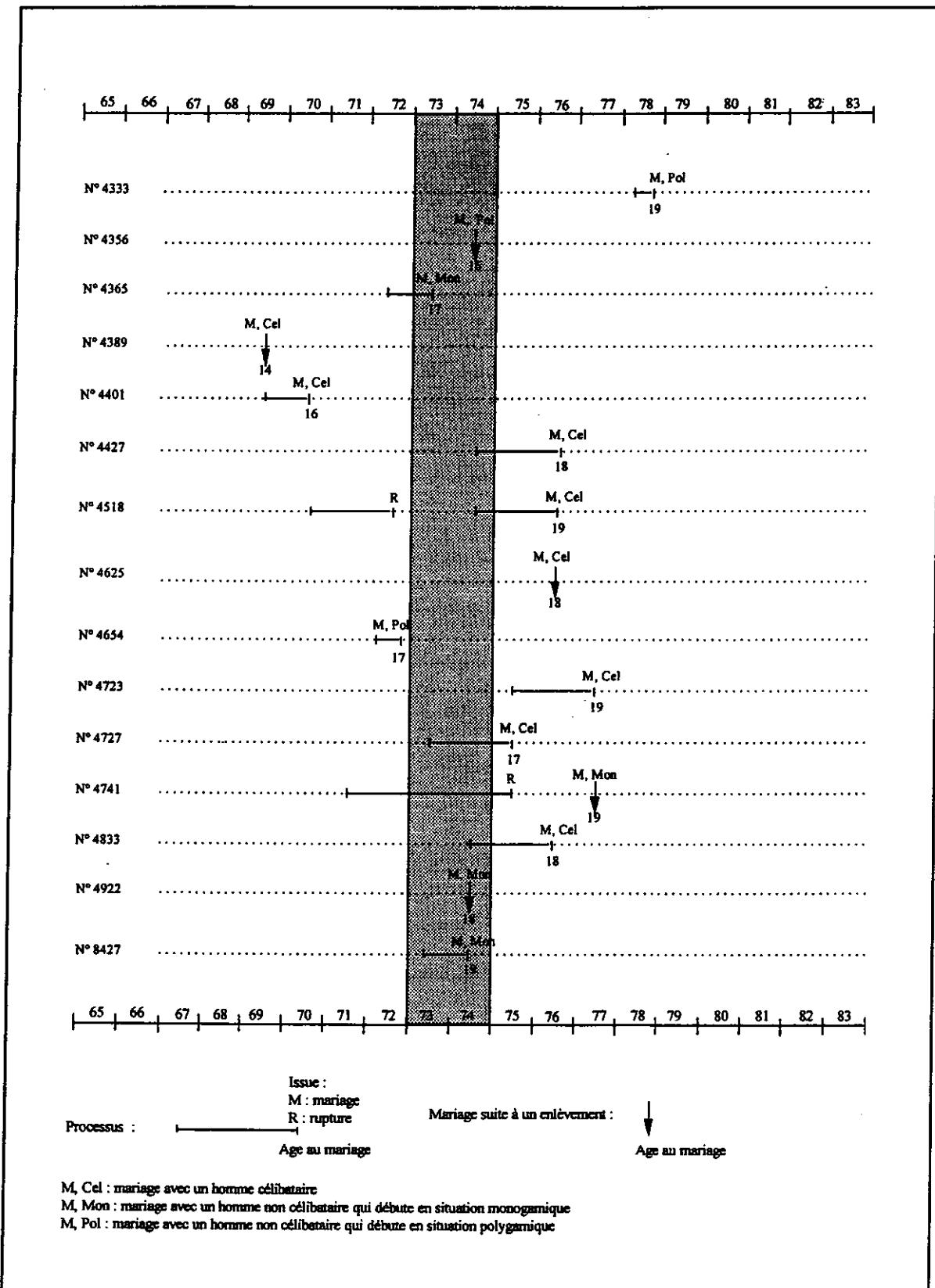
Si leur premier mariage n'a pas été reporté, les femmes qui atteignaient l'âge de se marier au moment de la sécheresse ont cependant subi cette perturbation dans leur vie pré-conjugale (tab. 3). Elle s'est manifestée par une mise en place moins fréquente et plus tardive des procédures matrimoniales. Les filles ont été moins souvent sollicitées (27% n'ont pas été promises) et les fiançailles ont eu lieu à un âge plus avancé, qu'elles aient abouti au mariage (16,9 ans contre 14,9 ans pour les 35-49 ans et 15,6 ans pour les 20-29 ans) ou non (14,5 ans contre 13,1 ans et 13,7 ans dans les groupes encadrants). Ce report des procédures a été compensé par un raccourcissement des processus, c'est pourquoi il ne s'est pas répercuté sur le mariage. Les générations féminines concernées par la sécheresse ont ainsi connu une vie pré-conjugale plus tardive mais aussi plus courte que les générations encadrantes (1,5 ans contre 2,7 ans pour les 35-49 ans et 2,3 ans pour les 20-29 ans).

Tableau 3 : Perturbations et adaptations des itinéraires pré-conjugaux féminins associées à la sécheresse de 1973-74 : indicateurs relatifs aux femmes âgées de 30-34 ans comparés à ceux des groupes d'âges encadrants (femmes non célibataires résidentes, enquête biographique, Kwara)

Indicateurs	Groupes d'âges à l'enquête		
	35-49 ans	30-34 ans	20-29 ans
Nombre moyen de processus engagés avant le premier mariage	1,1	0,8	1,0
Proportion (%) de processus rompus avant le premier mariage	28%	33%	28%
Proportion (%) de premiers mariages conclus avec un homme célibataire	76%	53%	58%
Calendrier pré-conjugal :			
a. Âge au premier processus*	15,1 ans	16,1 ans	15,4 ans
b. Âge au processus précédent le premier mariage*	15,7 ans	16,9 ans	16,4 ans
c. Âge au premier mariage	17,8 ans	17,6 ans	17,7 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	2,7 ans	1,5 ans	2,3 ans
Effectifs	37	15	40
Catégorie 1 : Femmes n'ayant connu aucun processus (N)	19% (7)	27% (4)	13% (5)
Âge au premier mariage 17,6 ans	17,6 ans	16,5 ans	17,8 ans
Catégorie 2 : Femmes dont le premier processus a abouti au premier mariage (N)	59% (23)	47% (7)	60% (24)
a. Âge au début du processus	14,9 ans	16,9 ans	15,6 ans
c. Âge au premier mariage	17,7 ans	18,1 ans	17,6 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	2,4 ans	1,7 ans	2,8 ans
Catégorie 3 : Femmes dont le premier processus n'a pas abouti au premier mariage (N)	22% (7)	26% (4)	27% (11)
a. Âge au premier processus	13,1 ans	14,5 ans	13,7 ans
b. Âge au processus précédent le premier mariage*	16,7 ans	17,3 ans	17,3 ans
c. Âge au premier mariage	18,0 ans	17,8 ans	17,8 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	4,9 ans	3,3 ans	4,1 ans

* : Ou, en l'absence de processus, au premier mariage.

Figure 4 : Itinéraires pré-conjugaux des femmes ayant atteint l'âge au premier mariage au moment de la sécheresse de 1973-74 (femmes âgées de 30-34 ans, enquête biographique, Kwara)



La fréquence, plus élevée au sein de ces générations, des mariages conclus avec des hommes non célibataires révèle l'existence d'un autre type d'adaptation des comportements matrimoniaux à la perturbation conjoncturelle : celui d'une substitution des hommes ayant déjà conclu un mariage aux candidatures déficientes des célibataires. La représentation des itinéraires féminins en fonction des années de sécheresse (fig. 4) permet de préciser la nature de ce phénomène. Contrairement au schéma observé chez les hommes, les années de sécheresse ne se sont pas accompagnées d'une suspension de la conclusion des unions mais tous les mariages observés au cours des années 1973-74 se sont réalisés avec des hommes non célibataires. En revanche, ce type d'union est peu représenté aux cours des années ultérieures. Il apparaît ainsi que le « détournement » des femmes célibataires au profit des hommes non célibataires a été limité et focalisé sur le temps fort de la crise.

La polygamie : un moyen pour compenser le retard d'entrée en union ?

Une fois mariées, les générations affectées par la sécheresse poursuivent-elles un itinéraire matrimonial comparable à celui des générations encadrantes ou restent-elles conditionnées par la perturbation vécue au début de leur vie conjugale ? Un tel phénomène semble bien exister chez les Bwa. En effet, les hommes qui, suite à la sécheresse, se sont mariés plus tardivement ont connu une pratique plus rapide et plus intense de la polygamie (tab. 4). Ainsi, plus de la moitié d'entre eux sont devenus polygames avant 35 ans contre un tiers de leurs aînés. A 25-29 ans déjà, 40% des hommes de ces générations avaient bénéficié d'un gain relatif d'épouses depuis leur mariage contre moins de 20% dans les groupes encadrants et ce privilège tardif semble se poursuivre aux âges ultérieurs. Ces hommes ont donc progressivement compensé leur entrée en union plus tardive grâce au cumul d'épouses que permet la polygamie : le nombre moyen « d'épouses-années » par homme se rapproche des générations encadrantes à mesure qu'ils avancent en âge. A 35 ans, le déficit est amorti et ces générations présentent même un capital « d'épouses-années » supérieur à celui de leurs aînés !

Tableau 4 : Polygamie : indicateurs relatifs aux hommes âgés de 35-39 ans comparés à ceux des groupes d'âges encadrants (enquête biographique, Sirao et Kwara)

Age à l'enquête	Âge x				Effectif
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	
Proportion (%) d'hommes devenus polygames avant l'âge x					
25-34	—	19	26*		69
35-39	—	20	44	56	25
40-54	—	17	23	31	65
Proportion (%) d'hommes ayant bénéficié, après leur mariage, d'un gain d'épouses-années au cours de la classe quinquennale (x, x+5)**					
25-34	13	19*			69
35-39	16	40	48		25
40-54	15	14	18	26	65
Nombre moyen d'épouses-années acquises à l'âge x					
25-34	0,67	4,23	9,61*		69
35-39	0,24	2,40	7,64	14,36	25
40-54	0,72	3,95	8,62	13,91	65

* : Indicateur calculé sur les hommes âgés de 30-34 ans au moment de l'enquête ; ** : il y a gain quand le nombre d'épouses-années du groupe d'âges est supérieur au nombre d'années vécues, à partir du premier mariage, par l'homme au cours de cette période.

Entrée en union et crise structurelle : le cas des Sereer du Sénégal

Une crise chronique

La crise que traverse le pays Sereer dépasse largement le cadre d'une perturbation climatique. Touchant d'abord le système de production, elle s'est développée depuis les années soixante-dix et s'affirme aujourd'hui sous de multiples facettes : démographique, foncière, écologique, économique, sociale, etc.

Le système de production sereer était agro-pastoral à l'origine, partagé entre la culture de subsistance (mil essentiellement) et l'élevage de troupeaux (vaches surtout). Cet équilibre traditionnel a progressivement été remis en question par l'essor des cultures de rente (arachide), introduit au début de la période coloniale, et le développement de la culture attelée à la fin des années soixante-dix. L'extension des terres cultivées atteint alors ses limites et la saturation de l'espace conduit à l'abandon des jachères et à l'expulsion saisonnière des troupeaux. Le parc arboré est surexploité et régresse. Les sécheresses répétées et la baisse de la pluviométrie¹ aggravent le tableau tandis que la croissance démographique accentue la pression foncière. Depuis les années soixante-dix les ressources agricoles stagnent. La densité de population, déjà élevée dans les années soixante (85 hab./km²), atteint aujourd'hui 123 hab./km² [12]. Enfin, la chute continue des cours mondiaux de l'arachide depuis 1986 s'ajoute à la détérioration des conditions locales.

Confrontés à la crise de leur système agraire, les paysans sont contraints de chercher des revenus additionnels ailleurs. Divers « petits métiers » [11] se développent sur place : vente de paille, de bois, de feuilles à sauce, confection de poulaillers, transport en calèche, fabrication de briques, etc. Ces activités, souvent peu rémunératrices, reposent cependant sur la demande villageoise et subissent les contrecoups de la crise. Une nouvelle activité, d'un meilleur rapport, se développe aujourd'hui : « l'embouche animale », qui consiste à revendre une bête (cochon, chèvre, mouton, mais surtout bœuf) après l'avoir engrangée. Mais l'apport financier initial qu'elle nécessite rend cette activité inaccessible aux paysans les plus nécessiteux. Les migrations saisonnières sont une autre source de diversification des revenus. Elles concernent principalement les jeunes, filles et garçons, qui vont s'employer à la ville en tant que bonne ou lingère pour les unes, manœuvre, maçon ou gardien pour les autres. A moins d'obtenir un emploi exceptionnellement bien rémunéré, les migrants retournent au village en fin de saison sèche pour participer aux travaux agricoles. Ces migrations apparaissent aujourd'hui comme un élément indispensable à la survie familiale — « Une famille qui ne comporte aucun émigré ne peut vivre décemment » entend-t-on couramment [7] — et elles font désormais partie intégrante de l'économie locale. « Sans cet appoint saisonnier, le vieux bassin arachidier ne pourrait pas fixer une population aussi dense, compte tenu de la faiblesse du revenu agricole » [15].

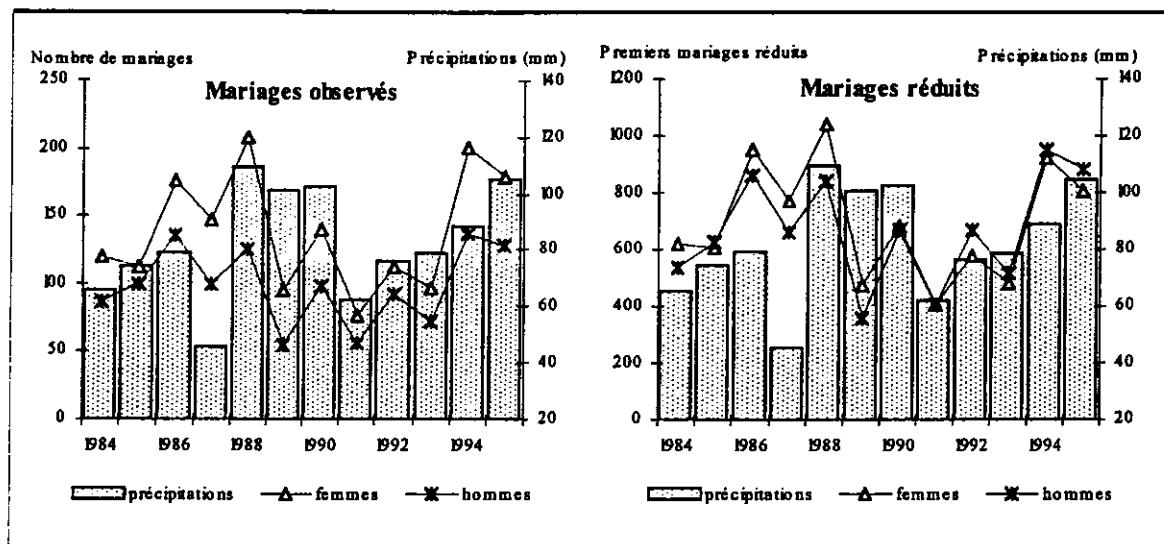
Dans ce contexte de crise chronique, les aléas pluviométriques ont-ils encore un effet sur les pratiques matrimoniales ?

Qualité de l'hivernage et entrée en union

Les bénéfices économiques d'une bonne saison se reportant sur l'année suivante, après la vente de l'arachide, il convient de comparer les indicateurs de nuptialité à la pluviométrie de l'année précédente. La figure 5, construite de la sorte, fait apparaître une concordance entre les variations de la primo-nuptialité et celles de la pluviométrie : à la plupart des pics de nuptialité (1986, 1988, 1990, 1992 et 1994) correspond une amélioration de la qualité de l'hivernage et, réciproquement, un recul de la nuptialité est souvent associé à une diminution de pluviométrie (1987, 1989, 1991).

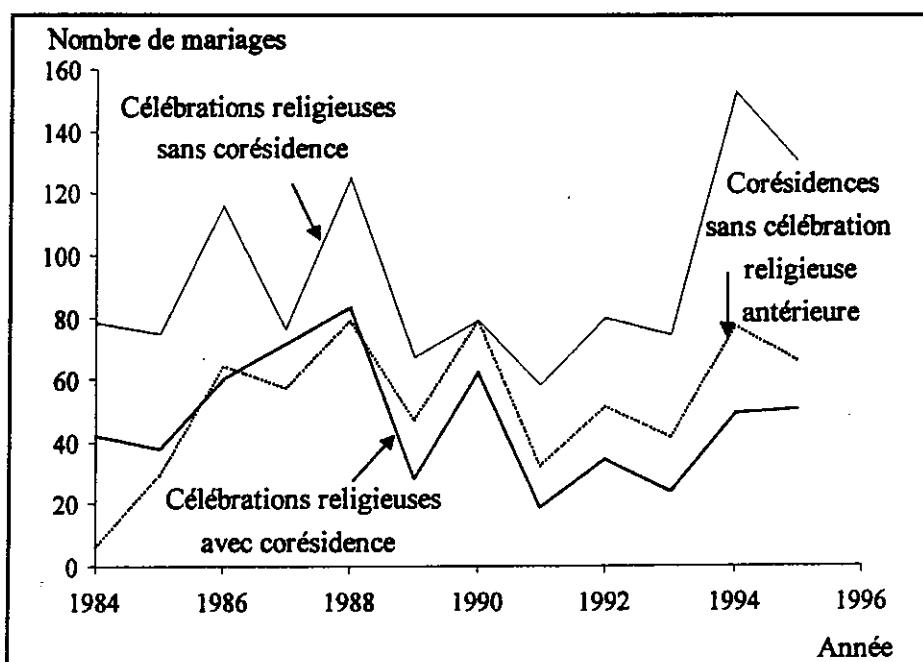
1. Les précipitations annuelles moyennes qui étaient de plus de 700 mm entre 1950 et 1969 sont passées à 450 mm sur la période 1970-85 [6] et stagnent à ce niveau pour la dernière décennie (446 mm entre 1986 et 1995).

Figure 5 : Précipitations et primo-nuptialité en pays Sereer. 1984-95. Moyenne mensuelle des précipitations sur les cinq mois d'hivernage, nombre de premiers mariages observés et somme des premiers mariages réduits



Précisons que les variations que l'on observe sur le nombre de célébrations religieuses (critère retenu pour dater l'union) se retrouvent si l'on adopte une distinction plus fine des mariages, tenant compte du début de la cohabitation. Les variations annuelles sont en effet identiques parmi les mariages religieux avec co-résidence immédiate, parmi les célébrations religieuses sans co-résidence, et parmi les co-résidences se rapportant à une célébration antérieure (fig. 6).

Figure 6 : Nombre annuel de premiers mariages féminins par type, Niakhar, 1984-95



Si l'on compare, non plus les variations relatives, mais le niveau des précipitations avec celui de la primo-nuptialité, au moyen d'un nuage de point, la liaison reste positive (fig. 7). Plus l'indicateur de pluviométrie est élevé, plus l'indicateur de nuptialité est fort. Cependant la dispersion autour de la droite de régression est forte et les coefficients de corrélation sont faibles (tab. 5). La relation n'est pas statistiquement significative.

Figure 7 : Corrélation entre l'indicateur de pluviométrie et les indicateurs de nuptialité, Niakhar

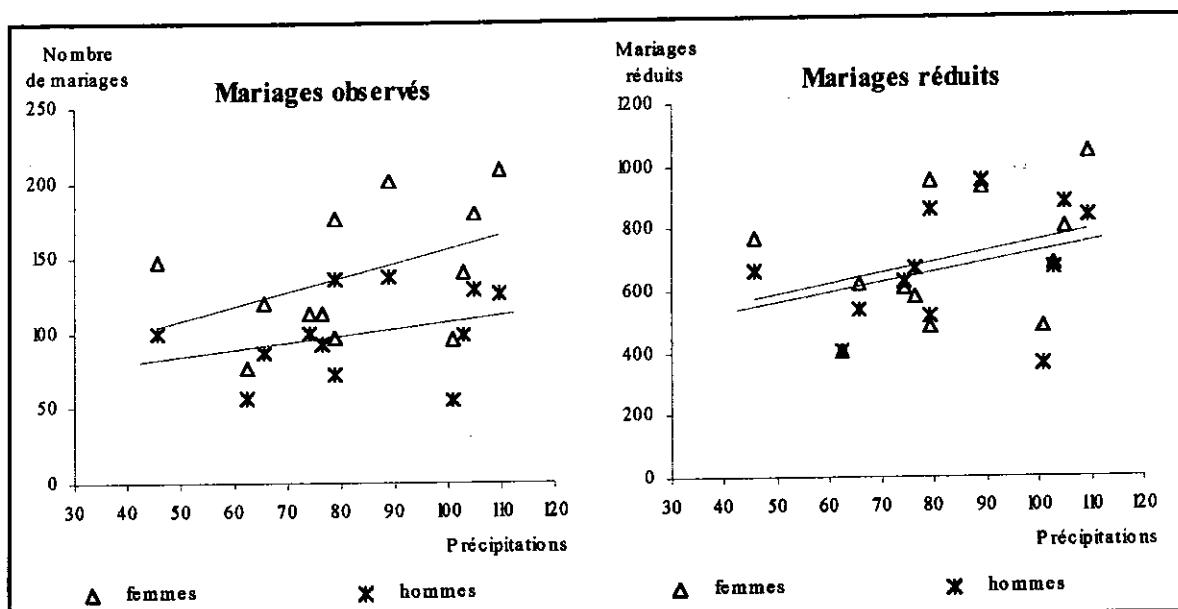


Tableau 5 : Coefficients de corrélation (r) entre les indicateurs de nuptialité, l'indicateur de pluviométrie et le cours de l'arachide

Indicateur de nuptialité	Sexe	Indicateur de pluviométrie	Cours de l'arachide
Mariages observés	Femmes	0,43 (ns)	0,73 (**)
	Hommes	0,30 (ns)	0,72 (**)
Mariages réduits	Femmes	0,33 (ns)	0,64 (*)
	Hommes	0,33 (ns)	0,78 (**)

** : liaison statistiquement significative au seuil de 1%; * : liaison statistiquement significative au seuil de 5%; ns : la liaison n'est pas statistiquement significative au seuil de 5%.

Le poids déterminant des autres facteurs

En réalité, la relation entre la pluviométrie et la nuptialité est perturbée par l'effet d'autres facteurs.

Il s'agit en premier lieu du cours de l'arachide qui apparaît comme un facteur déterminant de l'évolution de la nuptialité, bien avant la pluviométrie. Les premiers mariages suivent très fidèlement le prix de cette culture de rente (fig. 8 et 9) et la corrélation est, cette fois, statistiquement significative (tab. 5).

D'autres éléments sont probablement intervenus. Citons deux invasions de criquets, l'une en septembre 1988, l'autre en mars 1993. Contrairement à la dernière qui est arrivée après les récoltes de mil et d'arachide, celle de 1988 a dévasté une partie des récoltes, mais de manière irrégulière dans la zone étudiée. Par ailleurs, les années 1983-84 et 1984-85 ont été identifiées comme des années à fort déficit alimentaire [10].

Ces différents éléments permettent une relecture plus éclairée de l'évolution des indicateurs de primo-nuptialité. En 1984 et 1985, la faible nuptialité accompagne en fait une période de crise alimentaire¹, et donc de moindre disponibilité d'argent (endettement), mais aussi de moindre disponibilité de candidats au mariage (mouvements migratoires plus intenses à la recherche d'activités annexes). De 1986 à 1988, l'augmentation des revenus liée à la hausse du prix de l'arachide, conduit à une plus forte nuptialité, tempérée en 1987 par un hivernage précédent particulièrement mauvais. En 1989, la baisse du prix de l'arachide, associée à l'invasion de criquets,

1. Contrairement à ce que laissait penser l'indicateur de qualité de l'hivernage pour 1984 dont on perçoit ici les limites.

amène une perte économique telle que les indices de nuptialité chutent. De 1990 à 1993, la primo-nuptialité connaît des variations qui semblent aller avec celles de la pluviométrie. Les années 1994 et 1995 bénéficient d'une hausse des revenus en raison de l'augmentation du prix de l'arachide (de 25%), ce qui autorise un plus grand nombre de mariages, en dépit d'une pluviométrie médiocre.

Figure 8 : Cours de l'arachide et primo-nuptialité en pays Sereer, 1984-95. Prix de l'arachide au producteur (en F CFA), nombre de premiers mariages observés et somme des premiers mariages réduits

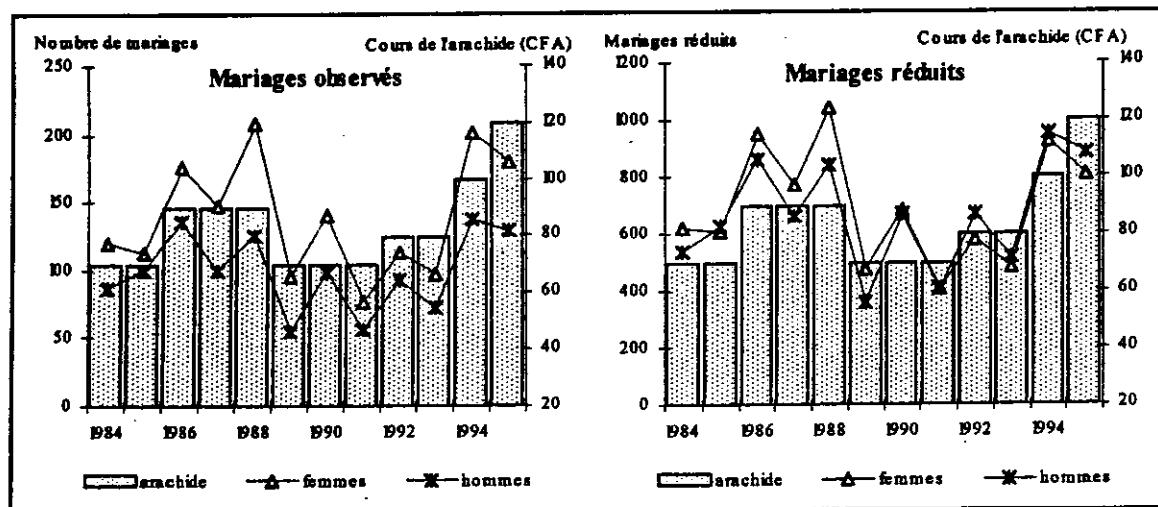
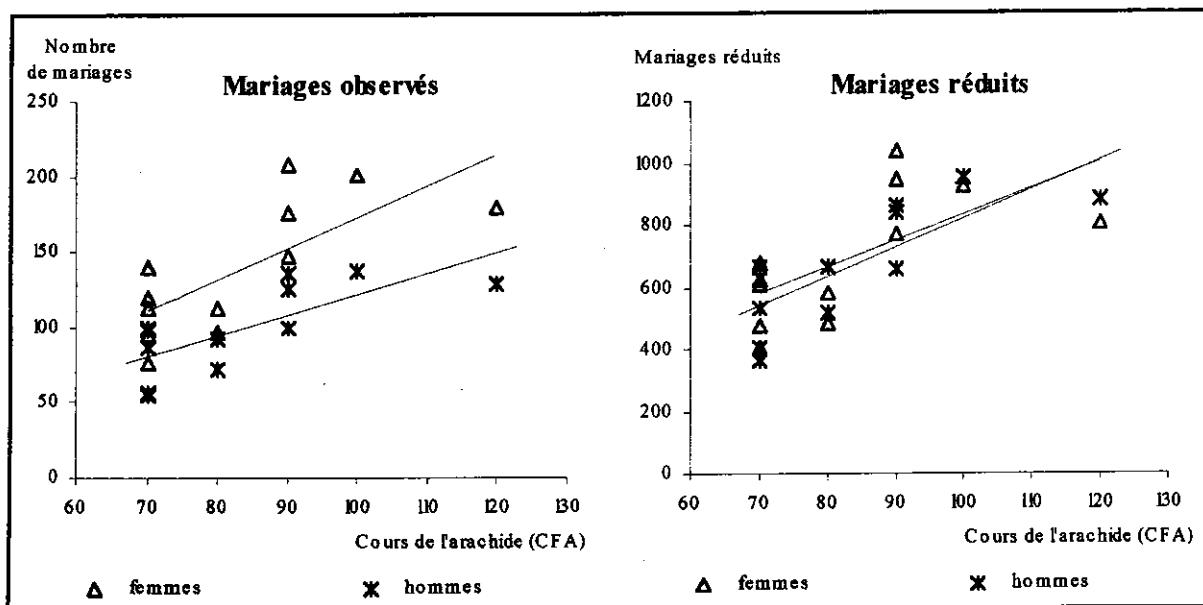


Figure 9 : Corrélation entre le cours de l'arachide et les différents indicateurs de nuptialité, Niakhar



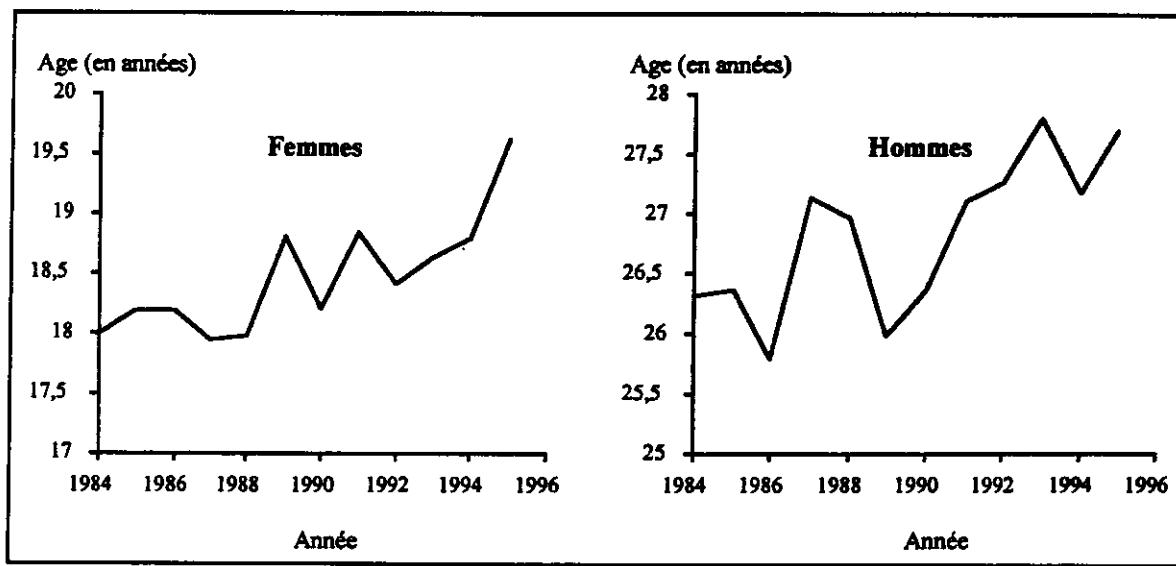
Dans la société Sereer, la pluviométrie n'apparaît donc plus comme le principal facteur de perturbation dans la conclusion des unions. Certes la relation existe mais elle est tempérée ou accentuée par des facteurs exogènes contextuels. Le cours des cultures de rente gouverne davantage la conclusion des mariages dans cette société. L'inflation qu'y connaissent les prestations matrimoniales n'y est assurément pas pour rien : quand le mariage mobilise des sommes d'argent considérables, il subit forcément les aléas de la principale source de revenus.

Le recul du mariage face à la crise

Face à la crise agricole et économique des dernières décennies, le mariage a cependant fait l'objet de réaménagements. On assiste, en particulier, à un assouplissement des conditions de versement de la compensation matrimoniale dont le paiement est échelonné et n'est plus toujours exigé en totalité [5, 8].

Par ailleurs, à l'image des tendances nationales [3, 14, 16], l'âge au premier mariage des Sereer n'a cessé de reculer (fig. 10). Entre 1984 et 1993, il a augmenté d'un an et demi pour les deux sexes (19,6 contre 18,0 ans en moyenne pour les femmes ; 27,7 contre 26,3 ans pour les hommes d'après les mariages réduits). Cette tendance est conforme au schéma attendu en cette phase de transition. Elle est à mettre en relation avec le développement de la scolarisation et des migrations de célibataires. Mais elle reflète aussi les difficultés croissantes que rencontrent les candidats au mariage pour réunir la compensation matrimoniale dans un contexte de crise qui perdure.

Figure 10 : Évolution annuelle de l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes, Niakhar, 1984-95



*

* *

Chez les Bwa, la sécheresse des années soixante-dix a profondément perturbé l'entrée en union des hommes qui avaient l'âge de se marier ces années-là. Des ruptures de fiançailles fréquentes, la prolongation des processus matrimoniaux et le report du mariage ont marqué leur vie conjugale. Pourtant, ils se sont rattrapés après la crise : ils sont tous parvenus à se marier en épousant plus souvent une femme non célibataire et ont même compensé leur célibat prolongé en devenant plus rapidement polygames. Les générations féminines ont, elles, subi un report des fiançailles mais, grâce à une accélération des procédures matrimoniales et à la conclusion plus fréquente des unions avec des hommes non célibataires, celui-ci n'a pas conduit à un recul de leur âge au mariage.

Ces réactions face à la sécheresse, pour spectaculaires qu'elles soient, n'ont été que temporaires. Les pratiques matrimoniales habituelles ont repris leur cours après la crise. Une crise conjoncturelle aiguë semble donc suivie d'une réponse matrimoniale également conjoncturelle.

La situation est toute autre chez les Sereer confrontés depuis vingt ans à une crise générale qui affecte leur système de production, leur organisation sociale comme l'équilibre écologique de leur région. Les aléas pluviométriques n'ont pas perdu toute influence sur les comportements matrimoniaux de cette population. Comme on a pu le

constater sur la période 1984-95, une saison agricole particulièrement faste se solde par une augmentation des mariages l'année suivante et un déficit pluviométrique important conduit à un report des unions. Cependant, le facteur pluviométrique n'est plus le principal déterminant des variations annuelles de la nuptialité dans cette population. Les fluctuations du cours de l'arachide, qui est devenu la principale source de revenus, dominent largement dans l'explication des fluctuations annuelles de la primo-nuptialité. Par delà ces variations, l'entrée en union des hommes et des femmes connaît un recul considérable. Cette transformation est aussi une réponse à la crise : non pas une réaction face à une perturbation conjoncturelle mais une adaptation durable face à une crise structurelle qui perdure.

Bibliographie

1. BRUNET-JAILLY J., « La santé dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest après quinze ans d'ajustement. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éds., *Crise et population en Afrique*, Les Études du CEPED, CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 233-271
2. CALDWELL J., CALDWELL P., « Famine et mortalité en Afrique. », In : Pison G. et al. Éds., *Mortalité et société en Afrique*, Travaux et Documents, Cahier, INED-UIESP-IFORD-MNHN, PUF, Paris, 1989, n° 124, p. 361-383
3. CHARBIT Y., GUEYE L., NDIAYE S. Éds., « Nuptialité et fécondité au Sénégal. », INED-PUF, Travaux et Documents, Paris, 1985, n° 12, 148 p.
4. COUSSY J., « Les crises démo-économiques de l'Afrique sub-saharienne : les paradigmes d'interprétation. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éds., *Crise et population en Afrique*, Les Études du CEPED, CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 11-49
5. DELAUNAY V., « L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais. », *Les Etudes du CEPED*, CEPED, Paris, 1994, n° 7, 326 p.
6. DUBOIS J.-P., LERICOLLAIS A., MILLEVILLE P., PONTIE G., « Terrains anciens, approches renouvelées : analyse du changement dans les systèmes agraires au Sénégal. », Séminaire « Dynamique des systèmes agraires », ORSTOM, Paris, 1987 16-18 novembre, 38 p.
7. FALL A.S., « Une réponse à la crise de l'agriculture - La migration des Sereer du Siin (Sénégal). », Sociétés, Espaces, Temps, 1992, vol. 1, n° 1, p. 138-149.
8. GUIGOU B., « Les changements du système familial et matrimonial : Les Sérères Sine (Sénégal). », *Thèse de doctorat*, EHESS, Paris, 1992, 548 p.
9. HERTICH V., « Permanences et changements en Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali. », *Les Etudes du CEPED*, CEPED, Paris, 1996, n° 14, 548 p.
10. LOMBARD J., « Des soudures aux crises alimentaires : les réponses paysannes dans le Sine (Sénégal). », In : LERICOLLAIS A. Éd., *Les paysans sereer (Sénégal)*, Permanences et changements (à paraître).
11. LOMBARD J., « Problèmes alimentaires et stratégies de survie dans le Sahel sénégalais : les paysans Serer. », *Thèse de doctorat*, Centre d'Études Géographiques sur l'Afrique Noire, UFR géographie, Paris X-Nanterre, 1988, 404 p.
12. MARRA A., DELAUNAY V., SIMONDON F., « Population et Santé à Niakhar - Mise à jour des principaux indicateurs démographiques - période 1984-1994. », ORSTOM, Dakar, 1995, 29 p., multigr.
13. MBODJ M., « De la traite à la crise agricole : la crise trentenaire de l'économie arachidière. », In : LERICOLLAIS A. Éd., *Les paysans sereer (Sénégal)*, Permanences et changements (à paraître).
14. NDIAYE S., SARR I., « Évolution récente de la nuptialité de l'ESF à l'EDS. », In : CHARBIT Y., NDIAYE S. Éds., *La population du Sénégal*, CERPA, Direction de la prévision et de la statistique, Paris, Dakar, 1994, p. 59-72.
15. ROCH J., « Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais. », *Cahier ORSTOM*, série Sciences Humaines, 1975, vol. 12, n° 1, p. 51-81.
16. VAN DE WALLE E., « L'âge au mariage : tendances récentes. », In : FOOTE K.A et al. Éds., *Changements démographiques en Afrique Sub-saharienne*, INED, Travaux et documents, Paris, 1996, n° 135, p. 118-154.